

N° 1 – Délibération relative à la désignation des représentants de la Communauté d'agglomération de la Provence Verte au SIVED NG : modifie la délibération n° 2018-233

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

VU les statuts du Syndicat Intercommunal pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets – SIVED NG ;

VU la délibération n° 2018-233 du Conseil de la Communauté du 24 septembre 2018 portant désignation des représentants de la Communauté d'agglomération de la Provence Verte au sein du SIVED NG ;

CONSIDERANT que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de gestion et de valorisation des déchets ménagers et déchets assimilés, compétence exercée, conformément à l'article L5211-61 du CGCT, par le Syndicat Intercommunal pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets – SIVED NG ;

CONSIDERANT que, par délibération n° 2018-233, les 28 représentants au SIVED NG (14 titulaires et 14 suppléants) sont :

Titulaires	Suppléants
Jean-Claude FELIX	Nathalie SALOMON
Didier BREMOND	Bernard VAILLOT
Jean-Michel CONSTANS	Jacques PAUL
Bernard SAULNIER	Jacqueline TURINELLI
Serge LOUDES	Christian RIOLI
Gérard FABRE	Alain MONTIER
André GUIOL	Denis LAVIGOGNE
Philippe DROUHOT	Jean-Pierre MORIN
Michel GROS	Jean-Luc LAUMAILLER
Christophe PALUSSIÈRE	Jeannine D'ANDREA
Franck PERO	Jacques FREYNET
Christine LANFRANCHI-DORGAL	Gilles RASTELLO
Jean-Pierre VERAN	Gérard BLEINC
Laurent MARTIN	Patrick GENRE

CONSIDERANT que, suite au renouvellement du Conseil municipal de Le Val, le 10 mars 2019, M. Bernard SAULNIER et MME Jacqueline TURINELLI n'étant plus élus communautaires, il y a lieu de les remplacer en tant que représentants de la Communauté d'agglomération pour siéger au SIVED-NG ;

CONSIDERANT les candidatures de M. Jérémy GIULIANO, en tant que titulaire, et de MME Anne REYNAUD, en tant que suppléante ;

CONSIDERANT l'avis favorable du Bureau communautaire ;

Il est demandé au Conseil de Communauté :

- de procéder à la désignation de 2 nouveaux représentants de la Communauté d'agglomération de la Provence Verte au sein du SIVED NG, afin de remplacer, dans la délibération n° 2018-233, M. Bernard SAULNIER et MME Jacqueline TURINELLI,

Sont élus pour siéger au sein du SIVED NG :

- **Titulaire :**
- **Suppléant :**